COM-1050 : ComViz: communiquer par l'image en pub et en journalisme

NRC 10236

Hiver 2014

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 0-4-5

Crédit(s) : 3

Autoapprentissage entièrement sur Internet: lectures, exercices interactifs. Évaluations, dossier. Dix modules, dont quatre sur la plastique, deux sur l'image journalistique, deux sur l'image publicitaire, un sur la mise en page et un sur la loi.

Ce cours est offert pour une dernière à la session d'hiver 2014 et s'adresse uniquement aux étudiants de l'ancien programme.Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca

Plage horaire :

Sur Internet
- 00h00 à 00h00 Du 13 janv. 2014 au 25 avr. 2014

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours :
https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=50354

Coordonnées et disponibilités

André Roy
Responsable de formation pratique

http://www.com.ulaval.ca/no-cache/departement/personnel/dic/retour-dic/85/nom/andre-roy/

andre.roy@com.ulaval.ca

Description du cours

Présentation du plan de cours

Une fois imprimé, ce plan de cours fait près de 20 pages. Vous comprenez qu'il est impossible de tout retenir. C'est pourquoi je vous suggère **de garder une copie PDF de ce plan sur votre ordinateur de façon à pouvoir le consulter hors ligne** ou lorsque vous travaillez sur le cours (lecture ou travaux); **il est le premier à répondre à vos questions.** Si vous n'y trouvez pas la réponse désirée, adressez-vous :

- **à la tutrice responsable des Forums** pour les questions portant sur le Forum (Aide Forums). C'est elle qui corrige vos participations aux Forums du cours (Annabelle Nadeau-Gagné).
- **au Centre de services APTI** pour des problèmes logiciels ou des problèmes d'accès. Par exemple, une page refuse de s'ouvrir, vous n'avez pas accès à un examen, le Portail ne fonctionne pas. SI UN LIEN EXTERNE NE FONCTIONNE PAS ou si des images ou un texte semblent absents, adressez-vous d'abord à votre enseignant.
- **aux correctrices des travaux** pour des éclaircissements sur la correction des travaux (Julie Dorion-Bélanger [panneau-réclame et interactif journalisme], Annabelle Nadeau-Gagné [essai critique]);
- **à votre enseignant** pour des questions sur la matière enseignée, la révision d'une note ou toute autre question du genre. Les travaux sont corrigés par des auxiliaires de cours d'expérience. L'enseignant redirige d'abord les demandes de révision vers les correctrices, mais prend la décision finale (André Roy).

Pour toutes questions sur les travaux, vous devez, dans l'ordre :

- Lire la commande du travail et son corrigé;
- Lire les messages sur le forum Aide du travail (Aide Panneau-réclame, Aide Essai et Aide Interactif);
- Enfin, si vous n'avez pas de réponse à votre question, vous devez poser la question sur le bon forum. Vous recevrez une réponse dans les 24 heures en semaine.
- L'enseignant **ne répond à aucune question sur la réalisation des travaux** de façon individuelle par courriel. Tout se passe sur les Forums de façon à ce que chacun ait les mêmes informations (pourvu qu'il se donne la peine de lire les Forums).

Conseil : Recopiez – ou couper-coller – le calendrier (à télécharger - voir au bas de cette page) dans votre agenda!

> J'utilise les annonces générales régulièrement - il y en a déjà 14 qui sont programmées à l'avance cette session. Prenez toujours le temps de lire ces annonces générales sur la page d'accueil du cours. Une icône apparait dans votre portail lorsqu'une nouvelle annonce est disponible.

Présentation générale

Ce cours porte sur l'utilisation des images pour des fins de communication de masse, particulièrement pour le journalisme et la publicité. Il couvre plus spécifiquement les règles de la composition plastique, la science graphique, l'image journalistique, l'image publicitaire, la composition imagique, les questions d'éthique ainsi que la loi qui concerne les imagistes.

Le cours est destiné à tous ceux qui ont besoin de l'image pour communiquer dans le monde contemporain, aussi bien dire tout le monde.

Dans un premier temps, on peut penser à l'étudiant en communication, en relations publiques, en publicité ou en graphisme; mais dans un deuxième temps, on comprendra que le cours s'adresse tout autant au professionnel qui doit juger de la mise en page de documents informatifs, au chercheur qui doit résumer ses données dans des graphiques pour un congrès, à la secrétaire qui doit mettre en pages des documents administratifs ou au professeur qui mise sur l'image pour intéresser ses élèves.

Bref, ce cours est destiné au profane, à la personne qui ne connaît rien à l'image, qui ne sait pas comment s'en servir, qui ne sait ni la critiquer, ni la construire, ni même la choisir ou la recadrer. Il n'y a aucun préalable académique particulier pour s'inscrire à ce cours.

Ce plan de cours est un contrat entre l'enseignant et vous. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre. Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez contacter votre enseignant.

Remarque concernant la charge de travail : ce cours universitaire de premier cycle exige en moyenne 9 heures de travail par semaine. Soyez donc bien conscients qu'il est essentiel pour votre apprentissage et pour la réussite du cours d'avoir du temps à y consacrer.

- Ce cours fait partie du bloc Communication publique (45 crédits) du baccalauréat disciplinaire en communication publique - il est offert pour la dernière fois pour les étudiants dont le cheminement l'exige.
- Il fait également partie des cours à option du certificat en communication.

Objectifs généraux

Ce cours a été conçu dans l'optique de former des utilisateurs et des critiques plus compétents dans le domaine de l'utilisation de l'image en publicité et en journalisme.

Au terme de ce cours, vous serez en mesure de :

- discuter de la pertinence de l'utilisation d'une image;
- négocier avec un fournisseur visualiste (graphiste, photographe ou illustrateur) du choix d'une image;
- réaliser des documents imagés utilisant des règles de composition plastique et imagique.

Plus spécifiquement vous serez en mesure de :

- expliquer comment fonctionne le langage de l'image (la sémiologie iconique);
- reconnaître les règles de composition d'une image;
- concevoir des compositions simples en suivant les règles de composition de l'image (la plastique de l'image);
- expliquer comment le regard parcourt une image (psychologie de la vision);
- expliquer les règles qui permettent d'écrire des images monosémiques (la graphique);
- distinguer la manière dont est utilisée l'image dans le photoreportage, comme appoint en journalisme et dans l'édification d'une marque en publicité;
- expliquer les principales contraintes d'ordre juridique ou éthique auxquelles est soumise la communication iconique.

Approche pédagogique

Le matériel didactique et la formule utilisés dans le cours vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication et le travail individuel.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures et à consulter des éléments multimédias. Vous aurez également à mettre en pratique vos connaissances dans le cadre d'exercices et de travaux pratiques et à attacher les ficelles reliant la théorie et la pratique professionnelle en collaborant avec vos collègues via le forum de discussion.

Les activités d'apprentissage à réaliser dans le cadre du cours sont les suivantes. Elles varieront en fréquence et en intensité d'un module à l'autre.

Lectures obligatoires et complémentaires

Une série de lectures disponibles sur ce site vous seront proposées afin de vous permettre d'assimiler les concepts en lien avec la matière. De plus des liens vers des sites web et des suggestions de lecture vous permettront d'approfondir la matière si vous le désirez.

- La lecture du *Guide de rédaction du Département d'information et de communication* est obligatoire et **nul ne peut invoquer ne pas connaître la *méthode auteur-date*** obligatoire dans tous les travaux de ce cours.

- La lecture de l'aide-mémoire suivant est obligatoire : Un mot sur la méthode auteur-date

Forums de discussion

Que ce soit pour poser une question sur la matière ou pour commenter la matière, vous pourrez utiliser le forum. Des sections particulières du Forum sont à votre disposition pour des questions sur la matière ou les travaux.

Vous aurez aussi à faire un minimum de 5 contributions de qualité aux différentes sections des forums sur les modules (voir la section évaluation – participation au forum pour voir les critères de cette activité).

Activités de mise en pratique (exercices interactifs ou papier)

Afin de vous aider à vous situer par rapport à la compréhension de la matière, vous êtes invités à réaliser les activités de la section *Développez vos habiletés* disponible dans l'onglet *Feuille de route* de chaque module.

Évaluations et échéanciers

Évaluations

- 10 examens d'évaluation des connaissances (10 x 3 % pour un total de 30 %)
- 2 exercices interactifs (5 % + 20 % pour un total de 25 %)
- 1 essai critique (30 %)
- 5 participations aux forumb (5 x 3 % pour un total de 15 %)

Points bonus

Ce cours vous offre la possibilité de gagner des points bonus si vous remettez les travaux à l'avance. Consultez les dates de remise dans le calendrier de réussite.

Attention : Les points bonus sont relatifs à la valeur du travail. Par exemple, dans le cas du bonus de 10 % de l'essai, la note que vous auriez obtenue sur 30 sera majorée de 3 points.

- Notez cependant que la note maximale ne peut dépasser 30 sur 30. Un essai de 27,5 et + vous donnera 30 sur 30 avec le bonus de 10 %.
- Cette façon de faire s'applique aux trois bonus proposés (Essai 15 % [4,5 pts] ou 10 % [3 pts] et Interactif journalistique 10 % [2 pts])

Échéancier

Dans le cadre de cours, il y a deux échéances pour tous les travaux : **une échéance proposée** (que les étudiants avisés devraient suivre) et une **échéance définitive**, *au-delà de laquelle, les travaux déposés ne sont pas corrigés.* Il y a deux objectifs: en premier, de vouloir offrir aux étudiants toute la souplesse d'un cours en ligne, en deuxième, cela favorise la répartition du travail pour les étudiants et les correcteurs.

Pour les **forums**, l'échéance définitive est le **vendredi 4 avril à 23h59** (12e semaine)
Pour les **trois travaux**, l'échéance définitive est le **vendredi 18 avril à 23h59** (14e semaine)
Pour les **examens** des modules, l'échéance définitive est le **vendredi 25 avril à 23h59** (15e semaine)

Et, pour encourager les étudiants, il y a des points bonis pour la remise rapide de deux des travaux, l'essai-critique et l'interactif journalistique.

Calendrier de réussite

Ce tableau présente les échéances de remise de travaux. Ils contient également les dates-butoir pour les points bonus. Pour avoir les dates précises, consultez la section Calendrier du menu de gauche ou téléchargez le calendrier disponible au bas de cette section.

Les travaux à remettre doivent être remis avant le vendredi minuit de la semaine à laquelle ils sont associés.

Téléchargez le calendrier aide-mémoire

Modalités d'encadrement

Le calendrier de réussite proposé dans la section contenu et activités est adaptable selon votre horaire. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, vous pourrez utiliser le levier de votre communauté d'apprentissage pour vous aider dans votre démarche d'apprentissage et vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de l'enseignant et/ou de votre tutrice/tuteur sur la matière en cours.

Vous demeurez bien sûr le seul gestionnaire de votre temps, mais vous devez remettre vos travaux notés aux moments prescrits au Calendrier.

L'enseignant vous fournira des rétroactions intégrées aux exercices en ligne et pour vos travaux notés les rétroactions se feront par retour dans la boîte de dépôt de vos travaux.

Pour ce qui concerne le support pédagogique quotidien, l'enseignant est secondé par un certain nombre de tutrices/tuteurs qui encadrent, chacun.e, un petit groupe d'étudiants; les tuteurs/tutrices reçoivent une formation du professeur et sont en communication avec lui à tout moment. Ils sont disponibles pour répondre aux questions liées au contenu du cours.

Vous pouvez communiquer avec votre enseignant ou tutrice/tuteur par le courrier électronique pour les questions plus personnelles ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Votre enseignant, tutrice/tuteur y répondra généralement dans un délai de 24 h (en semaine).

> N'oubliez pas! la communication entre les enseignants et les étudiants se réalise par l'adresse de courriel qui vous a été accordée par l'Université Laval à votre inscription (prenom.nom1@ulaval.ca). Après la première semaine de cours, les courriels autres que ceux provenant d'une adresse ulaval ne sont ni ouverts ni lus.

Remarque par rapport à l'encadrement : L'enseignant lira tous les messages sur les forums. Il visitera le site du cours quotidiennement. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires (ex. : spécifiez les noms des documents et les pages référées). Le Portail ne permet pas d'ouvrir plusieurs pages en même temps, donc soyez précis sur la référence à un texte ou à une page du Portail, copiez le passage où vous voulez des précisions et collez-le dans votre message sur le Forum ou dans un courriel.

Contenu du cours

Module 1 — Comprendre — Les images parlent : la sémiologie de l'image fonctionnelle

Le premier module constitue une introduction générale au cours. On vous initie à un vocabulaire spécifique, vous incite à réfléchir sur la nature de l'image, vous apprend à distinguer les divers types d'images, vous explique la distance entre image et réalité et on vous démontre comment l'image se structure comme un langage.

Module 2 — Composer : La plastique de l'image

Le module 2 aborde les lois primordiales de la composition imagique. D'aussi loin que la Grèce ancienne, les artistes ont tenté d'identifier les lois de la Beauté et à la Renaissance, ils ont réfléchi sur les lois géométriques qui permettent à l'image de représenter le réel. Mais ne vous laissez pas impressionner par les artistes qui prétendent que ce savoir-faire n'est pas explicable, qu'il s'agit de talent; peut-être sont-ils simplement « frileux » et veulent-ils protéger leur savoir toujours un peu auréolé de mystère…

Pour notre part, nous pensons que le sens de la composition fait partie de la nature humaine : vous avez, inscrite dans vos gênes, cette capacité de vibrer à une « bonne composition ». Le contenu du présent Module vous aidera simplement à rendre évident ce qui était de toute manière présent en vous.

Module 3 — Regarder : Comment examine-t-on les images

Le module 3 vous présente comment construire une image qui **mène l'oeil à l'endroit stratégique** du message, cet endroit que l'on appelle point de mire ou point focal. Par ailleurs, on aborde **la physiologie du regardeur**, on découvre que **sa psychologie joue un rôle important**. Enfin, on réalise que la couleur est une variable graphémique importante parce qu'elle joue fortement sur le plan affectif; pour le communicateur visuel, la couleur est un outil de communication.

Module 4 — Mesurer : La science graphique

Le module 4 aborde un domaine très mal connu, sinon parfaitement inconnu, des communicateurs : celui de la graphique. Les médias exigent de schématiser sous forme synthétique une masse d'information qui pourrait apparaître autrement impossible à comprendre. Le « graphicien » (l'expert en graphique) a pour mission de **digérer une information complexe** pour la restituer sous forme visuelle facilement assimilable par les destinataires. C'est pourquoi, dans le présent module, nous vous donnons l'occasion de vous initier à la graphique.

Module 5 — Le reportage : quand le texte accompagne l'image

Le module 5 aborde le journalisme de presse dans la presse écrite quotidienne et dans les magazines. Nous allons aussi aborder la caricature, arme redoutable, avant de faire une incursion chez les paparazzi.

Module 6 — L'illustration : quand l'image accompagne le texte

Le module 6 présente trois sortes d'images, la photographie d'illustration, le dessin et le croquis judiciaire, comme autant de moyens de soutenir, rehausser, compléter le texte journalistique. La perspective est inverse à celle du module 5. Ici, c'est le texte qui est roi et qui se fait aider par sa subordonnée, l'image. Bref, l'essentiel est déjà dit par le texte et l'image s'ajoute.

Module 7 — Identifier : l'image qui représente une organisation

Le module 7 examine comment l'image est utilisée en publicité. On y voit comment elle identifie l'entreprise. L'image sert à insuffler une valeur symbolique à un produit, une valeur psychologique, une valeur pour laquelle le consommateur est prêt à payer plus cher. L'image physique participe à la construction de ce que l'on appelle **l'image de marque, le branding**.

Vous constaterez ainsi comment les arts visuels interviennent dans le marketing. Vous comprendrez que rien n'est laissé au hasard pour assurer que l'entreprise présente toujours au public une bonne image de l'entreprise (image corporative comme dit l'anglicisme).

Module 8 — Persuader : l'image dans la publicité

Le module 8 aborde l'image publicitaire comme telle. Dans la communication persuasive, l'image joue la plupart du temps un rôle prépondérant. Subrepticement, elle joue sur les sentiments des regardeurs — la persuasion n'est pas affaire de logique!

Mais qu'est-ce qui garantit que l'image joue bien son rôle? Nous revenons ainsi aux notions de sémiologie que nous avons évoquées dans les premiers modules : quels sont les iconèmes « qui font le travail attendu » de l'image? La Méthode K-7 présentée dans la section *Développez vos habiletés*, dans l'ionglet *Feuille de route,* constitue un outil utile pour mesurer la pertinence de n'importe quelle image fonctionnelle, mais en particulier de l'image publicitaire.

Module 9 — La page : typographie, image & mise en page

Le module 9 aborde la question de la mise en pages. Nous voulons surtout vous **éveiller aux variations typographiques** comme le dit le titre de l'ouvrage classique de Hermann Zapf, qui a dessiné les caractères des polices que nous utilisons tous les jours sur nos ordinateurs comme le Palatino ou les Dingbats.

La mise en pages, c'est l'art **d'occuper un espace avec du texte, des images... ou des blancs**. Ces règles s'appliquent à toutes sortes de « pages », de la page Web au livre, de l'annonce publicitaire à la « une » d'un quotidien. Depuis l'utilisation à grande échelle des ordinateurs, tout le monde fait de la mise en pages sans le savoir.

Dans la presse écrite comme ailleurs, la page est construite selon une structure logique qui tient compte des lois de la composition plastique, **mais aussi de routines**. En communication visuelle, on attache beaucoup d'attention à la mise en pages. Pourquoi? Parce que ratée, elle n'attire plus l'attention, ne facilite plus la lecture. La mise en pages fait face à un dilemme : d'une part, elle doit faire preuve d'innovation pour attirer l'attention, mais d'autre part, elle doit conserver suffisamment de points de reconnaissance pour ne pas perdre le lecteur. Tout un dilemme!

Module 10 – La loi et l'image : droits et responsabilités des visualistes

Le module 10 aborde le droit relatif à l'image sous trois aspects : la liberté d'expresssion, la propriété intellectuelle et l'éthique. Dans un premier temps, il sera question de l'image en tant que langage. Dans un deuxième temps, on voit que le droit s'intéresse à l'image en tant que propriété. Enfin, parce que la loi ne prévoit pas tout et amène la population à jouer un rôle souvent plus passif qu'actif, on verra que le droit fait place à d'autres types de règles. Celles-ci, **plutôt que de traduire l'intervention de l'état, découlent de l'initiative citoyenne**.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Bonus	Date
Les travaux		
La participation aux Forums Vous devez participer à cinq forums de module (vous choisissez les forums et les semaines auxquels vous voulez participer)Échéance : Tous les dimanches à 23h59 sauf 12e semaine, échéance le vendredi 4 avril à 23h59.	Aucun	Fermeture des forums 4 avr. 2014
Le PANNEAU-RÉCLAME Il est disponible sous l'onglet Évaluation du module 2.	Aucun	21 févr. 2014 au calendrier de réussite
L'ESSAI-CRITIQUE Il est disponible sous l'onglet Évaluation du module 6	15% (28 févr. 2014) - 10% (7 mars 2014)	21 mars 2014 au calendrier de réussite
L'INTERACTIF-PHOTOJOURNALISME Il est disponible sous l'onglet Évaluation du module 5	10% (28 mars 2014)	11 avr. 2014 au calendrier de réussite
Les modules d'apprentissage		
Module 1 : Comprendre — La sémiologie de l'image fonctionnelle		26 janv. 2014 au calendrier de réussite

Module 2 : Composer – La plastique de l'image		9 févr. 2014 au calendrier de réussite
Module 3 : Regarder – Comment examine-t-on les images		23 févr. 2014 au calendrier de réussite
Module 4 : Mesurer – La science graphique		2 mars 2014 au calendrier de réussite
Module 5 : Le reportage – Quand le texte accompagne l'image		16 mars 2014 au calendrier de réussite
Module 6 : L'illustration – Quand l'image accompagne le texte		23 mars 2014 au calendrier de réussite
Module 7 : Identifier – L'image qui représente une organisation		30 mars 2014 au calendrier de réussite
Module 8 : Persuader – L'image dans la publicité		6 avr. 2014 au calendrier de réussite
Module 9 : La page – Typographie, image & mise en page		13 avr. 2014 au calendrier de réussite
Module 10 : La – Droits et responsabilités des visualistes		20 avr. 2014 au calendrier de réussite

Politique du français

La maîtrise du français est une compétence que doit posséder tout étudiant inscrit à un cours offert par le Département d'information et de communication. En vertu de ce principe, les fautes de langue (orthographe, lexique, syntaxe et ponctuation) sont pénalisées à leur première occurrence. Le total des fautes peut faire perdre jusqu'à 100 % de la note. Les pénalités sont pondérées en fonction de la longueur du texte produit :

- Moins d'une page = 5 points sur 100
  (C'est le cas de la participation à chacun des forums, 3%, **0,15 pt par faute**)
- Une à cinq pages = 3 points sur 100
  (C'est le cas de l'essai critique, 30 %, **0,9 pt par faute** - et de l'interactif journalistique, 10 %, **0,6 pt par faute**)
- Plus de cinq pages = 1 point sur 100
  (Aucune document de cette longueur remis dans le cadre des évaluations)

La page standard compte 250 mots. Les textes peuvent être rédigés selon l'orthographe traditionnelle ou nouvelle. Dans un même texte, un même mot doit toutefois être orthographié de manière uniforme.

Honnêteté intellectuelle

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours est passible des sanctions prévues, notamment aux articles 28 et 29.

Le plagiat est une faute grave. Il est interdit « d'emprunter, dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier comme citation et sans en indiquer la source » (article 28b). Le plagiat consiste également à résumer ou à paraphraser l'idée d'un auteur, sans en mentionner la provenance.

Il est par ailleurs interdit « de soumettre à deux ou à plusieurs personnes responsables d'une activité universitaire sujette à évaluation, à leur insu respectif, un même document ou plusieurs documents similaires sujets à une évaluation » (article 28c). Les emprunts aux travaux réalisés dans d'autres cours doivent donc être rigoureusement référencés.

Évaluation du cours

En conformité avec la *Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval*, il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.